

Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport Spécialité Perfectionnement Sportif, Mention BADMINTON

Diplôme professionnel de niveau III, délivré par le Ministère des Sports

Formation organisée par le CREPS RHONE ALPES en partenariat avec la LIGUE AURA de BADMINTON

Dates de la prochaine session-sous réserve d'habilitation par la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes

Le métier

Le titulaire du DEJEPS mention Badminton exerce des missions d'entraînement ou de coordonnateur technique. Le DEJEPS mention Badminton confère à son titulaire les compétences pour :

- concevoir des programmes de perfectionnement en Badminton
- coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement en Badminton
- conduire une démarche de perfectionnement, conduire des actions de formation de cadres du Badminton.

Où exerce-t-il ?

Les activités s'exercent notamment dans le cadre de structures sportives affiliées à la Fédération Française de Badminton

Type de formation : alternance

Formation organisée sur 12 mois en ALTERNANCE entre le centre de formation (CREPS Rhône- Alpes Site de Voiron ; Ligue AURA Badminton) et la structure d'accueil (club, comité). Elle comprend également une partie de formation à distance.

Conditions d'accès à la formation

- Etre âgé de 18 ans le jour de la validation des exigences préalables à la mise en situation pédagogique.
- Etre titulaire de l'AFPS ou de la PSC1 ou d'un titre équivalent.
- satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation, c'est-à-dire :
 - être capable de justifier d'une pratique compétitive de niveau régional
 - être capable de justifier d'une expérience d'encadrement collectif et/ou individuel de pratiquants de badminton pendant deux saisons sportives au minimum.
 - Il est procédé à la vérification de ces exigences préalables au moyen :
 - d'une attestation de classement minimum D8 ou d'un niveau de jeu équivalent, délivrée par le directeur technique national du badminton ;
 - d'une attestation justifiant d'une expérience d'encadrement collectif et/ou individuel de pratiquant de badminton dans tout type de structure pendant deux saisons sportives au minimum, délivrée par le responsable de la ou des structures

Contenu des épreuves de sélection

- épreuve écrite (1h30)
- épreuve d'entretien de motivation (30')

Contenu de la formation

4 Unités de Compétence :

- UC1 : concevoir des programmes de perfectionnement en Badminton
- UC2 : coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement en Badminton
- UC3 : conduire une démarche de perfectionnement en badminton ; conduire des actions de formation
- UC4 : encadrer le Badminton en sécurité

Des équivalences ou des allègements de formation peuvent être accordés en fonction du profil du candidat et de ses acquis antérieurs.

Certification

La certification passe par la validation de chaque Unité de Compétence de façon indépendante.



Coût de la formation

Frais pédagogiques: 6232€80

Le coût réel dépendra du Plan Individuel de Formation établi à la suite du positionnement du candidat.



Financer sa formation

Les candidats peuvent éventuellement bénéficier d'une prise en charge financière totale ou partielle des frais pédagogiques dans le cadre des aides à la formation professionnelle et/ou éventuellement d'une rémunération. Les frais de restauration et d'hébergement restent à la charge du stagiaire ou de l'employeur.

Où s'adresser ?

- ☛ **CREPS RHONE ALPES** Site de Voiron
- ☛ Salariés : service du personnel de l'entreprise, organisations professionnelles, fonds d'assurance formation

VAE - Validation des Acquis de l'expérience

La VAE est un acte officiel par lequel un jury comportant au moins un quart de professionnels - pour moitié employeurs, pour moitié salariés – qui valide les compétences acquises par l'expérience et délivre tout ou partie d'un diplôme. Se renseigner à la DRJSCS de votre lieu de résidence.

S'informer, s'inscrire

Le dossier d'inscription est à demander à Denise LAURENT, Il devra être adressé au CREPS Rhône-Alpes Site de VOIRON accompagné de tous les documents demandés au plus tard le jour de la clôture des inscriptions (voir calendrier ci-dessous)

L'inscription sera enregistrée par le CREPS Rhône-Alpes Site de VOIRON, dès réception du dossier complet.

Pour entrer en formation, le candidat devra justifier :

- ☛ d'une affiliation à un régime de protection sociale
- ☛ d'une assurance en responsabilité civile

Responsables pédagogiques

Coordonnateur de la formation :

Rémi LEURS Tél : 06.62.99.19.86

remi.leurs@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr

Coordonnateur BADMINTON :

Thomas CHAMPION Tél 04.76.91.47.86

thomas.champion@badminton-aura.org

Secrétariat : Denise LAURENT Tél 04.76.35.67.25

denise.laurent@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr

CREPS Rhône-Alpes - Site de Voiron

Domaine de La Brunerie – Batiment Inolab Formation

- 38500 Voiron – Tél 04.76.05.51.98



Calendrier

Inscription Avant le	Epreuves de sélection	Positionnement	Début De formation	Fin de formation	Evaluation	Durée totale		Durée en Centre de formation	
						En Centre	En structure	En présence	A distance
2 avril 2018	2-3 mai 2018	28-30 mai 2018	11 juin 2018	24 juin 2019	Certification de 4 UC en centre et en structure	588h	500h	469h	119h
						1088h		588h	